

Dossier de demande du passeport (résident en Algérie / résident à l'étranger)

Le dossier de demande du passeport comprend :

Premièrement : Pour les demandeurs résident en Algérie :

Le formulaire renseigné et signé par l'intéressé ou par le tuteur légal pour les mineurs, auquel il est joint :

1. L'extrait d'acte de naissance spécial n°125de l'intéressé, délivré sur imprimé spécial ;
2. Le certificat de nationalité, lorsque la demande est exprimée pour la première fois ;
3. Le passeport parvenu à expiration;
4. Le certificat de résidence datant de moins de six(6) mois ;
5. L'attestation de travail ou certificats de scolarité pour les étudiants ou les enfants scolarisés ;
6. Quatre (4) photos d'identité en couleur, numériques, récentes et identique ;
7. Une quittance fiscale ou timbre fiscal dont le montant correspond à la nature du document demandé
8. La copie de la carte du groupe sanguin.

En cas perte ou de vol, il est joint au dossier de renouvellement, la déclaration y afférente.

Deuxièmement : Pour les demandeurs résident à l'étranger :

Le formulaire renseigné et signé par l'intéressé ou par le tuteur légal pour les mineurs, auquel il est joint :

1. L'extrait d'acte de naissance spécial n°125de l'intéressé, délivré sur imprimé spécial ;
2. La carte d'immatriculation consulaire en cour de validité ;
3. Le justificatif de séjour à l'étranger ;
4. L'attestation de travail ou certificats de scolarité pour les étudiants ou les enfants scolarisés ;
5. Quatre (4) photos d'identité en couleur, numériques, récentes et identique ;
6. Une quittance fiscale ou timbre fiscal dont le montant correspond à la nature du document demandé ;
7. La copie de la carte du groupe sanguin.

En cas perte ou de vol, il est joint au dossier de renouvellement, la déclaration y afférente.